

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Vernier accueille les quatrièmes assises de l'intégration

Le samedi 18 mars prochain, le quartier des Avanchets aura l'honneur d'accueillir les 4es Assises de l'intégration. Cet événement organisé en collaboration avec le Bureau cantonal de l'intégration se finira par un spectacle de rue donné par une célèbre troupe française. Notre dossier.



Un spectacle de rue sur le thème du feu clôturera ces 4es Assises de l'intégration

Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 13 mars

Parution : 5-7 avril

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Les assises de l'intégration

Une journée pour sensibiliser les habitants aux enjeux d'une société multiculturelle visant au respect de l'identité culturelle de chacun.



© LDD

P. 6

Conseil municipal

Nos élus envisagent d'acquérir une parcelle d'environ 5000 m² afin d'y réaliser une salle de spectacle dont la capacité pourrait être unique en Romandie.



© LDD

P. 10

Fête de la musique

Vous avez encore la possibilité de vous inscrire jusqu'au 15 mars pour participer à cette fête qui se déroulera dans les différents quartiers de la commune les 17 et 18 juin.



© LDD

P. 16

Festival Jeunesse

Du rire, des jeux de mots, du frisson... voilà ce qui vous attend du 11 au 21 mars dans les spectacles pour tous du Festival jeunesse



© LDD

P. 30

Vide grenier au Village

Inscrivez-vous pour participer au Vide grenier qui aura lieu pendant la fête du Village le 27 mai prochain.

Vernier accueille les quatrièmes assises de l'intégration

Après la Ville de Genève en janvier 2003, Meyrin en 2004 sur le thème «l'intégration par le sport», et Onex l'an dernier, c'est au tour de Vernier d'accueillir cette importante manifestation intitulée «Journée et Assises de l'intégration». Elle se déroulera le samedi 18 mars prochain à l'école d'Avanchet-Salève.

A l'origine de ces assises, le vote par le Grand Conseil genevois en 2001 d'une loi sur l'intégration. En effet, le parlement cantonal a considéré «qu'il est de la responsabilité des autorités cantonales de promouvoir une politique de l'intégration favorisant la participation la plus large possible des étrangers à la vie communale et cantonale». Il a aussi souhaité sensibiliser ainsi l'ensemble des habitants aux enjeux d'une société multiculturelle visant au respect de l'identité culturelle de chacun.

Des élections

Cette loi a instauré un Bureau de l'intégration, placé sous l'autorité d'un Délégué à l'intégration. Ce bureau est chargé de mettre en oeuvre divers projets d'intégration et est à l'origine des Assises. Il existe aussi une «Commission consultative de l'intégration» (CCI), laquelle se réunit au moins quatre fois par année sous la présidence du Conseiller d'Etat en charge du Département des Institutions, Laurent Moutinot. Ses quinze membres sont nommés par le Conseil d'Etat pour une législature et représentent notamment les communes, les partenaires sociaux, des associations d'étrangers et des associations ayant pour but l'intégration des étrangers.

La loi fait obligation aux 4es Assises de l'intégration de désigner quatre représentant(e)s d'associations. En effet, la délégation actuelle a été élue en 2003. Peut être candidat à cette élection, tout étranger âgé de 18 ans au moins, domicilié sur le canton et membre d'une association de personnes étrangères ou liée à l'intégration. Les intéressés pouvaient s'inscrire jusqu'au 27 février 2006. Quant à leur association, elle doit être considérée comme «régulièrement constituée» par le Bureau de l'intégration. La proclamation des résultats du scrutin

sera effectuée à 17h (voire l'encadré relatif au programme de la journée), en collaboration avec la Chancellerie cantonale.

Population convoiée

La commune de Vernier souhaite faire participer l'ensemble des habitants, et en particulier ceux des Avanchets, ressortissants suisses et étrangers. «Ces assises sont l'occasion de resserrer certains liens avec des associations étrangères. Nous aimerions aussi créer un groupe rassemblant diverses

Portrait des étrangers vivant à Genève

Saviez-vous que pas moins de 184 nationalités différentes sont représentées à Genève, sur un total maximum de 194 nationalités possibles avec les Suisses ?

Notre canton compte la plus forte proportion d'étrangers du pays, soit 38,7% en 2004, loin devant son dauphin Bâle-Ville (28%). Ce chiffre progresse lentement, mais régulièrement puisqu'il était de 33,7% en 1970. A ces personnes ayant un passeport étranger s'ajoutent les binationaux (près de 70 000 personnes sur Genève). Selon les données recueillies lors du recensement fédéral de 2000, 12,7% des étrangers vivant à Genève sont des fonctionnaires internationaux, 17,3% sont des étrangers nés en Suisse, et 53% sont nés à l'étranger et présents en Suisse depuis plus de cinq ans.

Bien que très fortement représentée ici avec près de 30 000 personnes, soit 18,2% des étrangers du canton, la communauté portugaise se caractérise par le fait que ses ressortissants étaient très majoritairement détenteurs d'un permis C en 2000. On retrouve la même proportion de détenteurs de permis C par rapport au nombre de ressortissants totaux d'un pays avec l'Italie et l'Espagne. Portugais et Italiens sont massivement domiciliés à Onex, Vernier et Carouge. Mais ce qui différencie ces deux communautés, c'est sa pyramide des âges sur Genève. Ainsi, les Portugais ont en moyenne environ 35 ans, alors que pour les Italiens la moyenne se situerait plutôt vers les 50 ans. (sg)

compétences liées à l'intégration multiculturelle afin de pouvoir ensuite faire appel à certains en cas de besoins, y compris pour des événements exposés dans des écoles. La population du quartier des Avanchets est invitée à installer sur le rebord de ses fenêtres les bougies distribuées dans les boîtes aux lettres et à les allumer le samedi soir, à partir de 19h. Cette opération intitulée «10 000 bougies pour l'intégration» illustrera le travail et les efforts de toutes et tous pour une meilleure cohabitation.

Des lanternes fabriquées dans les écoles seront disposées entre la Mai-

son de quartier et le préau de l'école d'Avanchet-Salève. De plus, la troupe de spectacle de rue la Salamandre donnera une représentation en soirée sur le thème du feu, d'une durée de 45 minutes. Enfin, six poteaux de photos représentant des familles de différents pays avec leur intérieur devraient être disposés le long du cheminement allant de la cité des Avanchets au parc de Balexert, près du Jardin Robinson. Cette installation devrait durer jusqu'à l'automne, histoire de laisser une trace durable de ces assises de l'intégration.

Serge Guertchakoff

Pour plus d'infos :

Bureau de l'intégration
des étrangers
quai du Rhône 12
case postale 36
1211 Genève 8
Email: integration.etrangers@etat.ge.ch

Le programme des Assises

- 09h00** Ouverture de la Journée, avec divers messages, notamment du Maire de Vernier, Georges Zufferey;
- 09h30** Ouverture du scrutin de l'élection des quatre représentants des communautés étrangères auprès de la commission consultative
- Début des différents forums de discussion sur les thèmes suivants: discrimination à l'embauche; éducation à l'interculturalité: école et famille dans la lutte contre le racisme et les discriminations; urbanisme, mixité socioculturelle et leurs conséquences sur l'intégration; obstacles à l'accès à la formation de la langue française; obstacles culturels dans l'accès aux soins; Commune de Vernier: vivre ensemble avec nos différences.
- 12h45** Repas
- 14h45** Fermeture du scrutin et ouverture de la séance plénière des Assises
- synthèse des forums du matin
 - débat public
 - message de la plateforme des communautés étrangères
 - bilan et perspectives par le délégué à l'intégration
 - interventions des autorités cantonales, représentées par Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, et des autorités communales, représentées par Thierry Apothéloz, Conseiller administratif
 - proclamation des résultats de l'élection
- Dès 18h00** Apéritif offert par la Commune de Vernier
- Dès 19h00** Les habitants des Avanchets sont invités à allumer des bougies sur le rebord de leurs fenêtres
- 19h30** Rendez-vous devant la Maison de Quartier pour le départ de la déambulation avec la compagnie «la Salamandre» jusqu'au préau de l'école Avanchet-Salève.
- 20h00-20h45** Spectacle de clôture avec les 12 danseurs, comédiens et musiciens de la compagnie «La Salamandre», sur le thème du feu.

(sg)





design: superposition - photo: camille rittiau / 123.com

10'000 BOUGIES POUR L'INTEGRATION

LES AVANCHETS ACCUEILLEN
LA JOURNÉE DE L'INTEGRATION

SAMEDI 18 MARS 06

19H00 ALLUMEZ VOS BOUGIES SUR LE REBORD DE VOS FENÊTRES!
19H30 DÉPART DE LA MAISON DE QUARTIER AVEC LA COMPAGNIE LA SALAMANDRE
20H00 ARRIVÉE ET SPECTACLE SUR LE PRÉAU DE L'ÉCOLE AVANCHET-SALÈVE



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions

Le Bureau de l'intégration



Commune de Vernier

avec le soutien de
MIGROS



Conseil municipal > séance du 31 janvier 2006

Du spectacle dans le futur

D'ici quelques années, Vernier pourrait posséder la plus grande des « petites » salles de spectacles de toute la Romandie. Les clés de ce joli projet sont en mains des conseillers municipaux.

La commune de Vernier souhaite se doter d'une salle de spectacles digne de ce nom. Les infrastructures existantes sont en effet insuffisantes. On pense notamment à la Salle des Fêtes du Lignon, qui accueille entre autre chaque année Vernier-sur-Rock, mais qui est aujourd'hui totalement inadaptée et obsolète.

Mardi 31 janvier dernier, le Conseil municipal devait délibérer d'un projet dit « Actaris » (DA 272 06.01). Concrètement, une parcelle de 5006 m² permettant la réalisation d'un espace culturel est actuellement en vente. Située derrière les Libellules, dans la zone industrielle du Lignon, elle permettrait, après les aménagements ad hoc, d'y proposer spectacles, banquets, congrès, expositions, concerts., etc.



Une salle de spectacle pourrait voir le jour sur l'actuel site de la société Actaris

Deux ans de tractations

Voilà déjà deux ans que la commune est en tractation avec la société Actaris pour acquérir cette parcelle. Suite à plusieurs expertises réalisées par des sociétés spécialisées de la place, la valeur estimée de l'objet se situe entre 2,2 et 3 mios. Toutefois, une dernière expertise, effectuée le 22 septembre 2005, évalue cet objet à 2,720 millions.

D'après les premières études de faisabilité réalisées, la future salle offrirait,

avec des gradins modulables dans sa configuration spectacles, jusqu'à 800 places assises et 2200 debout.

L'utilité d'un complexe de ce genre n'est pas à démontrer, il va même au-delà des seuls intérêts verniolans. La région lémanique ne disposant pas de salle avec une telle capacité, celle-ci pourrait être louée à des tiers. Mais d'ici l'acquisition et, a fortiori, la réalisation de ce complexe, le chemin est encore long.

Un crédit de 2,3 millions

Le crédit de départ, qui a donc été soumis à l'approbation des conseillers municipaux se monte finalement à 2,3 millions, cette somme permettant l'acquisition de la parcelle. A l'unanimité, les élus ont accepté cette délibération et l'ont envoyée en Commission des finances, de l'économie et de l'administration. Cette dernière, présidée par le socialiste Denis

Chiaradonna, devra donc se pencher sérieusement sur la question.

Une fois réunis, les treize membres de la commission décideront si oui ou non, selon eux, le « jeu » en vaut la chandelle. Ils présenteront ensuite, avec un préavis favorable ou inversement, le résultat de leur analyse lors d'un prochain conseil municipal d'ici le mois d'avril. « Personnellement je

souhaiterais que cela aille plus vite, confie Denis Chiaradonna. Mais certains de mes collègues désirent aller voir d'autres salles pour envisager notamment l'organisation de réunions sportives. »

Didier Tischler

Les élus ont du coeur

Les débats prennent parfois des tournures inattendues. Un sujet qui, a priori, paraît moyennement important peut durer bien plus longtemps que prévu... Près d'une heure aura été consacrée au projet de motion socialiste intitulé « Pour des défibrillateurs dans les lieux publics » (M 152 A – 06.01) qui revenait de la Commission des bâtiments et de l'énergie. Les élus étaient en effet appelés à se prononcer sur l'acquisition et l'équipement de ces appareils pour cardiaques installés dans les lieux stratégiques de la commune.

Si l'idée, pour le moins louable, et saluée par la grande majorité des élus, tous ne sont pas d'accord quant à la réelle utilité de la chose. De part et d'autre, les arguments fusent. « On sait que la plupart des gens victimes d'attaques cardiaques sont chez eux lorsque cela se produit », tonne un élu PDC. La gauche donne alors l'exemple récent d'un sportif âgé décédé dans un centre sportif verniolan... Un conseiller municipal de l'entente de renchérir : « Autant équiper simplement les pompiers et les samari-

tains présents lors de manifestations d'envergure ! De toute manière, les ambulanciers, vu la proximité de l'aéroport sont rapidement à Vernier en cas de pépin. »

La droite souhaite ajouter un amendement : refusé ! Elle estime, en effet, que les termes de la motion sont trop vagues, ce qui entraînerait des dépenses difficilement contrôlables. La gauche, à son tour, propose de corriger le tir en soumettant un autre amendement, rendant la motion moins contraignante pour le Conseil administratif chargé d'appliquer la décision. Nouveaux débats, nouveaux palabres. Le suspense se prolonge. Heureusement qu'aucun élu n'est cardiaque...

Finalement, le président Pierre Ronget, avec son humour habituel, parvient à mettre un terme aux discussions. La motion et son amendement socialiste seront finalement acceptées par 28 oui et 4 abstentions. Vernier possédera ses défibrillateurs.

D.T.

Municipal en bref

■ Le CM a renvoyé en Commission des règlements la DM 270 – 06.01 intitulée « pour une information régulière et complète sur les objets en suspens au Conseil municipal.

■ La DA 271 – 06.01 visant à céder au domaine public une partie de la parcelle 278 à Châtelaine a été acceptée à l'unanimité.

■ La DA 273 – 06.01 visant à sécuriser et renouveler le patrimoine arboricole communal a également été acceptée à l'unanimité.

■ La DA 273 – 06.01 pour l'obtention d'un crédit pour des travaux de construction au centre d'action social de Châtelaine a été prise en considération et envoyée en Commission des bâtiments.

■ La modification du statut du personnel de l'administration municipale (DA 275 – 06.01) a été acceptée à l'unanimité.

D.T.

Prochaines séances

Mardis 7 mars et 11 avril 2006 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



Conseil administratif > communications

Rectificatif

Nous avons mentionné dans notre édition de février qu'une personne effectuant son service civil a été engagée par la commune pour une durée de six mois. En fait, cette personne a été engagée par le Département de l'Instruction Publique et elle est chargée de collaborer avec les travailleurs sociaux hors murs et les enseignants.

Zoom sur...

Eduardo Herrera

Conseiller municipal,
membre du parti socialiste



© Magali Girardin

Quelle est votre passion ou hobby ?

« Je suis passionné par les randonnées à pied ou en raquettes. Mon hobby est la photographie. »

Quel est votre plat préféré ?

« Les fruits de mer, sans distinction. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Mes séjours dans une ferme dans

les Andes en Amérique du Sud. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Une commune où l'exercice de la démocratie ne consiste pas seulement à mettre épisodiquement son bulletin dans l'urne. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« Manu Chao. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Salvador Allende, qui m'a donné le sens de l'engagement et du devoir politique. »

Propos recueillis par S.G.

Travaux en cours

Chemin des Sellières

Modérations de trafic

Les travaux lourds de génie civil sont terminés, nous attendons un radoucissement de la météo pour finir le revêtement en béton bitumineux et les marquages au droit des carrefours.

Chemins de Vidollets et de la Greube

Modérations de trafic

Les travaux ne débuteront pas avant le mois de mai.

Le retard pris est dû au projet des Services Industriels de Genève qui

veulent enterrer la ligne haute tension de 130'000 volts, passant au-dessus de Givaudan.

En effet ces travaux vont engendrer des fouilles importantes le long du chemin de la Greube et de la route du Canada, ce qui nous empêche de mettre en place les mesures d'accompagnement en surface de notre projet de modération de la zone 30.

Route de Vernier

Les travaux des collecteurs principaux de l'étape 1 sont terminés, nous allons débiter les aménagements de surfaces de ce secteur.

Les travaux de l'étape 1 dureront environ 8 mois.

Les travaux du chemin Champ-Claude ont débuté le 23 janvier 2006.

Le tronçon sera découpé en 4 étapes. Nous commencerons par les travaux des services, ensuite par les collecteurs (eaux usées et eaux pluviales) et en dernier par les aménagements de surface.

Ces travaux dureront environ 7 mois. Les accès aux commerces et riverains seront assurés tout le long des travaux.

Le pavillon d'information sera ouvert les :

- 22.03.2006 - de 14h à 17h
- 26.04.2006 - de 14h à 17h
- 17.05.2006 - de 14h à 17h
- 21.06.2006 - de 14h à 17h

Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2006 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 30 octobre 2006. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse : tél. :

Mariés le à la mairie de



Des cours de badminton à Aïre

Ecole de badminton de 9 à 18 ans
Période du 29 mars au 14 juin 2006

PRIX: CHF 56.--/enfant/période (paiement au comptant à l'inscription)

Inscriptions : dès le 22 mars 2006

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés

Renseignements :

Tennis d'Aïre,

Chemin des Lézards, 1219 Aïre

Tél. 022 306 07 77



Fête de la musique les 17 et 18 juin 2006

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire pour participer à cet événement en renvoyant le bulletin de participation ci-dessous jusqu'au 15 mars 2006.

Pour tous renseignements :

Association Vernier sur Rock, tél. 022 341 41 63

Service de la culture et de l'information, tél. 022 306 07 80

Demande de participation à la Fête de la musique 2006 à Vernier

Style de musique :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Si formation

Nom de la formation :

Nombre de personnes :

Renvoyez le bulletin de participation ci-dessous **jusqu'au 15 mars 2006**, à :

Association Vernier sur Rock - Chemin du Bois-des-Frères 51A - 1219 Le Lignon ou par fax au 022 341 41 19

Incivilité, dites-vous ?

Nous pourrions parler du sujet durant des heures, et en faire de grandes thèses, nous n'arriverions de toute façon pas à endiguer le fléau !

Depuis bien longtemps déjà, les communes et les cantons s'efforcent de mettre l'accent sur ce phénomène, en multipliant le nombre de corbeilles mises à disposition du public, en dépensant les deniers des contribuables dans des campagnes médiatiques, en engageant du personnel supplémentaire, etc.

Amélioration il y a... mais nous sommes encore loin du but et nous continuerons nos efforts dans ce sens.

La plus grande difficulté à maintenir une commune propre, un parc en bonne condition ou des murs qui ne ressemblent pas à des gribouillis incompréhensibles, ce n'est pas l'organisation ou le manque de moyen mais c'est bel et bien le manque de civisme de certains citoyens, peu respectueux de l'environnement et du travail des « autres » !

La situation concernant la propreté de la commune de Vernier n'est pas catastrophique, mais nous devons rester vigilants, et réunir nos efforts afin de l'améliorer.

Si chacun d'entre nous, chaque jour, faisait un petit geste en faveur de la propreté de nos rues, nous pourrions sensiblement diminuer les nuisances à l'environnement.



Evitons ceci !



Favorisons cela !

Un travail qui passe **souvent inaperçu**

Notre commune est dotée d'un réseau de voies de communications de près de 50 kilomètres.

Souvent, et malgré un nettoyage quasi quotidien des trottoirs, les diverses graines transportées par les vents ou tout autre véhicule naturel arrivent à se faufiler entre les joints des bordures de trottoir ou entre les fissures des enrobés où se crée un environnement propice à leur développement.

Le développement de ces graines qui, aux premiers abords paraissent inoffensives, devient « problématique » en peu de temps.

Mis à part l'aspect négligé qu'elles laissent entrevoir sur l'entretien et le travail de nos employés communaux, les racines des plantes peuvent provoquer en grandissant des dégâts importants (soulèvement des enrobés bitumineux) qui engendrent des réparations et des frais conséquents.

Depuis plusieurs années déjà, l'utilisation des herbicides est interdite sur la voie publique, dans les parcs, les cimetières ou tout autre lieu fréquenté. De ce fait, il est devenu difficile d'éradiquer définitivement les herbes.

Les moyens que nos employés disposent sont purement mécaniques. C'est en arrachant ou en sectionnant les plantes plusieurs fois dans la saison que nous arrivons à entretenir et maintenir les espaces



Une simple graine peut soulever les enrobés bitumineux des trottoirs

publics dans un état de propreté acceptable.

Les cimetières ne sont pas épargnés par ces mesures. Les employés affectés à ces lieux s'acharnent sur les mauvaises herbes qui envahissent les cheminements, le pourtour des tombes et les pieds des plantations. Malgré tous les efforts qu'ils entreprennent, il peut arriver que des surfaces soient nettoyées avec retard.

12e Prix littéraire de la Commune

pour jeunes auteurs

La Commune de Vernier ouvre la 12e édition de son concours littéraire de poésie, de contes ou nouvelles, destiné à encourager des jeunes auteurs.

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces et un recueil sera édité.

Date de clôture du concours :
30 septembre 2006

Date du timbre postal faisant foi.

La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2007.



La cérémonie de remise des prix a lieu dans le cadre du Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés en Suisse romande.

Il couvre deux catégories d'âge :

- A) 16-20 ans : nés entre 1986 et 1990
- B) 21-25 ans : nés entre 1981 et 1985

2. Les genres suivants font l'objet du concours :

- 1) conte ou nouvelle
- 2) poésie

L'oeuvre présentée doit être inédite, écrite en français et sans illustration, format A4, taille de la police de caractère entre 10 et 12.

■ conte ou nouvelle : minimum 10 pages et maximum 15 pages, de 30 lignes chacune maximum

■ poésie : minimum 10 poèmes et maximum 15 poèmes en vers libres ou classiques, prose poétique.

3a. Les textes, rédigés sur support informatique, doivent parvenir en trois exemplaires papier au service de la culture de la Commune de Vernier. Joindre le CD.

A faire figurer sur la page de garde séparée :

- Catégorie et Genre
- Nom
- Prénom (préciser féminin/masculin)
- Adresse
- Date de naissance complète
- Numéro de téléphone
- Titre de l'oeuvre présentée

3b. Le nom de l'auteur doit figurer exclusivement sur la page de garde.

3c. Seul le titre de l'oeuvre doit figurer en tête de texte.

4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.

5. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.

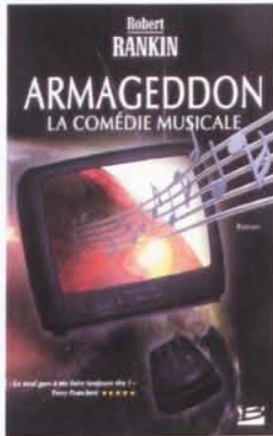
Vernier, février 2006

Envoi textes et renseignements:

Service de la culture de la Commune de Vernier
Case postale 520, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 80

C'est à lire **près de chez vous**

■ Armageddon : la comédie musicale, de Robert Rankin

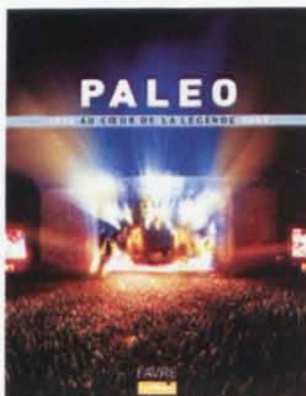


«Ce qu'il y a de mieux avec la troisième guerre mondiale, c'est qu'elle a mis fin une bonne fois pour toutes au racisme ! Avec toutes les retombées radioactives, il n'y a plus qu'une seule couleur de peau : le vert»

Le nouveau dieu de la société décrite dans ce roman (vous avez dit roman?) s'appelle télévision.

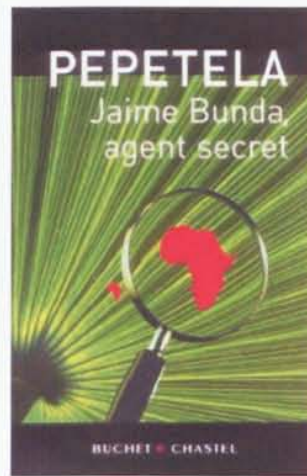
Dans une galaxie lointaine, la série « Les Terriens » ne fait plus autant d'audience qu'avant. Les patrons de chaînes de télé ont une idée pour relancer l'audimat...

■ Paleo au cœur de la légende : 1976-2005



30 ans de l'un des plus grands festivals open air d'Europe. Photos, affiches, participants, nombre de spectateurs, tout y est pour se remettre dans l'ambiance !

■ Jaime Bunda, agent secret, de Pepetela



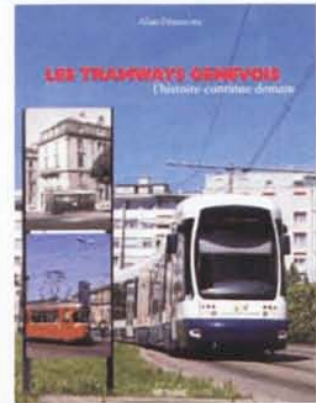
L'auteur de ce roman, Pepetela, a été révolutionnaire, ministre de la culture dans son pays, l'Angola, a reçu le prix Camoes de littérature en langue portugaise. Cela ne l'empêche pas de nous livrer ici une parodie de roman d'espionnage.

■ Miss Mécano, la mécanique expliquée aux femmes

Non, ce n'est pas mission impossible ! A l'aide de nombreux dessins explicatifs, vous pourrez vous débrouiller toute seule pour choisir, entretenir ou réparer une voiture, une moto, un scooter ou un vélo.

■ Les Tramways genevois : l'histoire continue demain

1832 : premier tramway hippomobile (tracté par des chevaux) à New York. Trente ans plus tard, mise en service de la première ligne dans les



rues de Genève. Photos d'autrefois du canton, reproductions de billets et d'horaires d'époque (tout y est pour se remettre dans l'ambiance...), jusqu'aux nouveaux trams futuristes d'aujourd'hui.

Pour les enfants

■ L'ami vert cerf du prince de Motordu, de Pef

Aujourd'hui, le prince de Motordu a un an de plus. Ses enfants l'entraî-



nent dans la forêt où l'attend une belle surprise : son ami vert cerf en personne est là pour fêter l'événement... Gags visuels, jeux de mots tordus et tordants !

■ L'amour toujours, de F. Joly

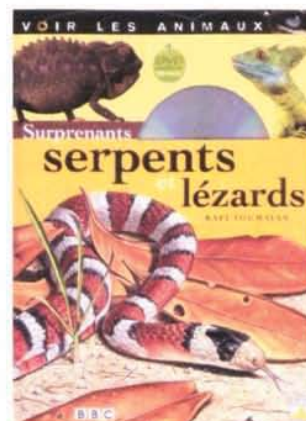


C'est une véritable épidémie ! Pendant les vacances, tout le monde est

tombé amoureux : Charles, le frère de Marion, Camille, sa meilleure amie... Quant à Marion, pas question qu'elle soit atteinte, elle aussi ! Et pourtant...

■ Surprenants serpents et lézards, de Rafi Toumayan

Il y a 320 millions d'années avant notre ère, les ancêtres des lézards et des serpents apparaissent sur notre planète. Aujourd'hui près de 6000 espèces de squamates ont colonisé l'ensemble du globe. Mais qui sont ces étranges reptiles qui changent constamment de peau ? L'auteur de ce livre nous révèle les secrets de ces



animaux. Le DVD de 52 minutes qui accompagne ce livre nous invite à traquer crotale, vipère heurtante, etc...
A partir de 10 ans

Offre d'emploi

L'administration municipale recherche :

DES CAISSIER(ERES)-RECEPTIONNISTES A 50% AU SERVICE DES SPORTS

Pour la période du 8 mai au 10 septembre 2006, à la piscine du Lignon

Descriptif du poste :

- accueil et conseil à la clientèle
- gestion des appels téléphoniques
- vente des entrées, abonnements, etc.
- tenue d'une caisse informatisée

Horaire de travail :

- environ 20 heures par semaine comprenant un week-end sur deux et des soirées

Profil des candidat(e)s :

- être habitué(e) au contact avec le public
- ponctuel(le) et de bonne présentation

Le descriptif de fonction du poste, ainsi que le formulaire «Demande d'emploi» peuvent être obtenus sur notre site Internet www.vernier.ch ou directement au service du personnel de la mairie.

Notre administration utilisant un processus de recrutement anonyme, **seules les candidatures adressées avec le formulaire «Demande d'emploi» seront prises en considération.** Votre dossier de candidature est à adresser, **avant le 10 mars 2006**, au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des sports, tél. 022 306 07 70 (le matin uniquement).

Un Festival jeunesse **haut en couleurs**

Du rire avec «Andrée Kupp, montreuse et dresseuse de légumes» et le duo irrésistible de «Nez en moins», des jeux de mots avec «Les aventures de la famille Motordu»; du frisson à «20'000 lieues sous les mers» ou au coeur de la forêt africaine des «Chasseurs de lune»... Voici ce qui vous attend du 11 au 21 mars 2006 dans les spectacles tout public du festival jeunesse de Vernier.

Les Aventures de la Famille Motordu

Une nuit, le Prince de Motordu et la Princesse Dézécotte sont réveillés par des «poux» dans le mur. C'est un ancêtre du Prince, le fantôme de Motte-Ordure, qui hante le «chapeau», puni pour avoir triché lors d'un tournoi de chevaliers... A la suite de cette visite, le Prince de Motordu a «pâle» au ventre. Le docteur est formel, c'est «lapin-dix-huitres», il faudra «souffrir» le ventre du Prince lors d'une opération chirurgicale fantasmagorique...

par la **Compagnie Théâtre Al Dente, France**

Tout public dès 6 ans, durée 50 min.

Samedi 11 mars - 16h30 - Salle des Fêtes du Lignon



20'000 lieues sous les mers

d'après l'œuvre originale de Jules Verne

Des craquements de bateaux, la mer, le fracas des vagues et les marins qui voient le monstre foncer sur eux... Le professeur Aronnax semble se préparer à une sorte de conférence ou à un témoignage à propos de son incroyable épopée. Au début, il est tranquillement assis derrière son bureau et parle de la quête qui les pousse à chercher et combattre le monstre qui hante les mers. Petit à petit, il se prend au jeu et revit complètement son aventure en prenant son bureau pour le navire sur lequel il est parti à la conquête du narval géant jusqu'au moment de sa rencontre avec le Nautilus...

par la **Cité des Augustes, France**

Tout public dès 9 ans, durée 75 min.

Mardi 14 mars - 19h00 - Salle des Fêtes du Lignon





Andrée Kupp, montreuse et dresseuse de légumes

Imaginez un étal de marché peu ordinaire : une carotte trapéziste, un poivron poivrot, des carottes qui grignotent, un melon rocker, un champignon crooner... Ces légumes vous livreront leurs secrets dans un tourbillon de danse, de musique et de galipettes et sèmeront du rêve dans vos jardins. Un excellent divertissement à croquer à belles dents.

par les Zanimos, France

Tout public dès 5 ans, durée 45 min.

Mercredi 15 mars - 15h30 - Salle communale de Vernier-Place

Chasseurs de Lune d'après le conte de Grimm : « La Lune »



Ombres et percussions africaines.

Un comédien-conteur et un musicien nous entraînent dans la nuit des temps, au cœur de la forêt africaine. Dans un univers peuplé d'ombres mystérieuses, de sorcières et d'animaux sauvages, il nous conte l'histoire de trois courageux guerriers partis à la conquête de la lune. Envoûtés par cette mystérieuse boule blanche, ils dansent et chantent, au son de la kora et du balafon, et nous font tout doucement basculer dans le « royaume des ténèbres » où ils emportent la lune. Mais les Dieux se mettent en colère...

par le Théâtre de l'Ombrelle

Tout public dès 6 ans, durée 50 min.

Samedi 18 mars - 16h30

Salle des Fêtes du Lignon

Nez en moins



Un duo irrésistible par sa manière de promener une loupe grossissante sur le burlesque de la vie. Une série de personnages naïfs aux prises avec les travers inattendus et mesquins de la vie. Leurs silhouettes passe-partout sont affublées de masques qui, pourtant figés, parcourent la gamme complète des expressions (étonnement, peur, colère, joie, tendresse...) par la seule science du mouvement du corps et des gestes.

par Habbe et Meik, Allemagne

Tout public dès 8 ans, durée 1h30 min.

Mardi 21 mars - 19h00

Salle des fêtes du Lignon



Lieux

Salle des fêtes du Lignon

Place du Lignon 16 - 1219 le Lignon
Bus 7, 18, 27, 51 - arrêt Cité du Lignon

Salle communale de Vernier-Place

Rte de Vernier 200 - 1214 Vernier
Bus 6, 19, 52 - Arrêt Vernier-Ecole

Renseignements

Commune de Vernier
Service de la culture
Tél. 022 306 07 80
culture-information@vernier.ch
www.vernier.ch

Vente billets

Stand Info Balexert, Globus
et à l'entrée

Tarifs

Enfant CHF 8.—, adulte CHF 12.—
Carte gigogne CHF 3.— de réduction sur le tarif enfant

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

A louer

2 bureaux au 28, rue du Village
à Vernier, situés au 2ème étage
Libres de suite, gérés par la Fondation
des Maisons Communales de Vernier

- 1 bureau de 52 m2, loyer mensuel de CHF 1100.- sans charge
- 1 bureau de 140 m2, loyer mensuel de CHF 3700.- sans charge

Renseignements :
Régie Cogérim, tél. 022 594 34 34

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

Ecole BER Genève

Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'été

Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12	page	CHF	110.-
2/12	page	CHF	220.-
1/4	page	CHF	300.-
1/4	page 3ème de couverture	CHF	330.-
1/3	page	CHF	400.-
1/2	page	CHF	560.-
1/2	page 3ème de couverture	CHF	600.-
1	page	CHF	1000.-
1	page 3ème de couverture	CHF	1200.-

Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:

Robert Vuillaume SA
Menuiserie-Charpente
Route de Montfleury
1214 Vernier
Tel 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

La ferme du Lignon ou l'inacceptable pari de certains Conseillers municipaux

Lors de la dernière séance du Conseil municipal de l'année 2005, le 20 décembre, une majorité contre-nature, Socialistes/Verts/Démocrates-chrétiens/Radicaux, a voté l'acquisition de la ferme du Lignon pour près de 2 millions. Leur objectif est de la transformer en centre de quartier.

Bien que l'UDC ne soit pas opposée à la réalisation d'équipements publics, nous considérons que tous les investissements doivent être réfléchis, discutés, comparés et être réalisés de la manière la plus économique possible. C'était l'un des arguments sur lesquels nous avons insisté durant la campagne électorale, tout comme les autres partis de droite, et qui a guidé notre action politique durant ces trois dernières années. Force est de constater que cette « suite dans les idées » n'a pas été le cas de tout le monde, particulièrement dans « l'affaire » de la ferme du Lignon.

La réflexion semble aller de soi lorsqu'une collectivité s'apprête à dépenser plus de 10% de son budget annuel d'investissement. C'est à cela que

servent les commissions municipales. Dans ce cas, l'étonnante majorité hétéroclite précitée n'a pas jugé opportun de renvoyer cet objet dans l'une d'entre elles. Une heure de discussions, ou plutôt une heure de foire d'empoignes, en séance plénière du Conseil municipal leur aura suffi.

Point de discussions, points de réflexion et, de ce fait, point de comparaisons n'auront eu lieu. L'entêtement aura conduit le parti socialiste à désavouer son propre magistrat qui, au nom du Conseil administratif, s'opposait à cet achat et, avec leurs acolytes, à faire fi des arguments de bons sens que nous leur avons rétorqué, en compagnie des Libéraux, de l'AdG et des indépendants. La ferme du Lignon se trouve naturellement en zone agricole. Nous souhaitons, au minimum, que son acquisition soit conditionnée à l'acceptation par le canton de la modification de cette parcelle en zone d'équipement public. Ce qui a été refusé. Il y a donc une probabilité non négligeable que la commune de Vernier se retrouve

l'heureuse propriétaire d'une ferme dont elle ne saura pas quoi faire !

L'aspect le plus choquant dans ce pari fou et ubuesque auquel se sont livrés certains de vos Conseillers municipaux sont les conséquences financières qui risquent d'en découler : la transformation en centre de quartier coûtera, selon une étude approfondie du Conseil administratif et sans le prix d'acquisition, plus de 10 millions...

L'UDC s'est souvent érigée en faux lors de cette législature face à la politique menée par nos magistrats, mais nous devons reconnaître qu'à cette occasion ils ont agi de manière financièrement responsable en demandant le refus de cet achat. A contrario, nous sommes profondément attristés par l'électoralisme insouciant et onéreux du PDC et des Radicaux.

Antoine Bertschy
Conseiller municipal
Chef de groupe
www.monblog.ch/abe



Ecole où l'on oublie le but pour la forme

Actuellement a lieu un grand débat autour de l'école. Pardon, le terme est mal choisi car c'est plutôt un dialogue de sourd.

Nous avons à gauche une «école» que l'on pourrait qualifier de «Darwinienne».

Elle préconise une évolution de l'enfant à son rythme et une évaluation de sa progression. Ce qui conduit à avoir en fin du cycle primaire un nombre important d'enfants qui savent à peine lire et écrire, d'enfants qui, en sortant du cycle d'orientation, seront inaptes pour la société dans laquelle ils vont devoir vivre, d'enfants qui étant les plus faibles, et, suivant les lois de l'évolution, seront laissés au bord du chemin.

A notre droite, nous avons une « école » que l'on qualifie de rétro-grade.

Elle préconise un suivi des acquis fait par l'enfant. Une compétition permanente pour atteindre un seuil minimum de qualification. Ce seuil est évalué au travers d'épreuves qui sont régulières et notées d'une façon quantifiable (10 bonnes réponses sur 12 questions = 5 rien de plus compliqué et de moins flou !). Mais cette compétition n'est pas sauvage, comme pour une épreuve sportive. Il y a des possibilités de répéter, de s'entraîner, de se faire aider. L'essentiel étant que ceux qui ont des problèmes soient préparés, et soient tirés vers et au-dessus de ce seuil minimum qui donne à tous les mêmes chances à la sortie du C.O.

A gauche on refuse les notes pour des évaluations faite par le maître en

fonction de ... l'on ne sait pas trop quoi. Que diraient-ils si on fixait leurs salaires au travers d'une évaluation faite par leur supérieur, sur les mêmes bases ?

Mais qui a raison ?

J'ai deux enfants. Au-delà de ces luttes homériques, le constat que je fais est qu'il y a un corps professoral de valeur qui cherche, malgré toutes les théories, à former les enfants qui leurs sont confiés pour qu'ils sortent avec un acquis minimal, mais les programmes et les soutiens nécessaires ne sont pas adaptés. Et à la fin de l'école primaire alors que l'on devrait avoir 80% d'élèves qui n'ont aucun problème et 20% qui demandent un peu plus d'attention, on se retrouve avec 20% d'élèves dans la première catégorie et 80 % qui ont un niveau à peine suffisant.

Pour les maladies on a l'Assurance maladie obligatoire. A quand l'assurance obligatoire pour fournir à nos enfants devenus adultes les connaissances que l'école a oubliés de leur donner ?

Le contre-projet de l'entente à l'initiative ARLE pour le retour des notes à l'école permet de corriger partiellement cette situation.

Mais nous voyons déjà chaque année 2 pour mille des habitants de notre canton qui se retrouvent en situation d'échec à la sortie du C.O.. Ce sont les 800 élèves qui n'ont aucune chance d'aller dans le post-obligatoire et qui ont très peu de chances de trouver un apprentissage dans un métier intéressant. **IL FAUT ARRÊTER CELA !**

Cela explique peut-être aussi pourquoi Genève est en tête des cantons en matière de chômage.

Actuellement à vouloir arranger la forme et à oublier le but, l'école est devenu productrice de chômeurs alors que son rôle essentiel est de former nos jeunes pour qu'ils puissent développer à l'âge adulte toutes leurs capacités créatrices comme l'ont fait nos parents.

Vous me direz que c'est bien joli ce long exposé mais qu'il n'a pas grand-chose à voir avec notre commune. C'est faux. Je n'ai pas envie de voir un de mes enfants grossir le nombre de sans emploi quand il sera grand. J'ai aussi l'envie que tous les miens comme les vôtres puissent trouver un métier intéressant et dans lequel ils pourront s'épanouir. Mais pour cela il faut qu'ils sachent lire et écrire, qu'ils aient de bonnes connaissances générales, que les langues étrangères ne leur soient pas,elles, étrangères

Le parti Radical a eu le courage de lancer le débat sur l'école, de ne jamais renoncer à rappeler quel est le vrai but de celle-ci : former des citoyens critiques, compétents et qui puissent développer leurs compétences pour faire évoluer notre monde d'une manière libérale et sociale.

Avant de finir, je tiens à rappeler que ni le parti Radical ,ni les partis de l'Entente n'ont coupé de postes d'enseignant-e au DIP. Au contraire : c'est eux qui ont voté les budgets que la gauche a refusés.

J.-Cl. Huggel
Secrétaire de l'ARV



Election de Michelle BACHELET au Chili : le temps du changement approche !



Après la victoire d'Evo MORALES à la tête de la Bolivie, en décembre dernier, celle de Michelle BACHELET est une excellente nouvelle. Toute l'Amérique du Sud est en train de basculer peu à peu à gauche.

Avec deux élus au Conseil municipal d'origine chilienne, le Parti Socialiste de Vernier (PSV) a l'honneur de saluer cette brillante élection. Dès le 11 mars prochain, Michelle BACHELET assumera la présidence du Chili.

Par la défense d'un programme social innovateur, d'une volonté claire d'aborder les problèmes et de faire des propositions, d'agir avec nos compétences sur l'environnement, la sécurité publique et la solidarité, répondant ainsi aux préoccupations des citoyennes et des citoyens, c'est humblement un nouveau point commun entre cette première femme Présidente du Chili et le Parti Socialiste de Vernier.

Tous solidaires ! Unis nous sommes forts !

Le Parti Socialiste de Vernier est solidaire de nos camarades ouvrières et ouvriers de SWISSMETAL à Reconvilier (BE).

Leur lutte est indispensable pour la sauvegarde du tissu industriel suisse. De plus, ces travailleurs sont la proie de prédateurs capitalistes prêts à démanteler une usine bénéficiaire seulement pour maximiser les profits des actionnaires aussi longtemps qu'il leur est possible, avant de s'attaquer à d'autres entreprises. Cette lutte est aussi celle de toute une région qui est durement touchée par les restructurations.

En Suisse, le temps de la paix du travail et du dialogue social a vécu. Le patronat et leurs laquais de la droite politique sont déterminés à démanteler les conditions de travail et les protections sociales obtenues de haute lutte par les travailleurs de ce pays. Il est temps de reprendre le combat pour la défense des déshérités et des travailleurs exploités n'arrivant plus à boucler leur fin de mois. Leur grève à Reconvilier est un signal que la résistance a bel et bien commencé.

Première suisse : des défibrillateurs cardiaques dans certains lieux publics de la commune !

Lors du Conseil municipal du 31 janvier, sous l'impulsion d'une demande socialiste, une majorité de conseillers municipaux ont accepté, malgré l'opposition initiale de la droite, le principe d'équiper les lieux stratégiques de la commune de défibrillateurs externes automatiques (DEA). L'infarctus du myocarde et l'arrêt cardiaque (mort subite) figurent parmi les principales causes de décès en Suisse. En cas d'urgence, chaque minute compte car les chances de survie se réduisent de 7% à 10% à chaque minute qui passe entre le début de la fibrillation cardiaque et l'utilisation du défibrillateur. Après 8 minutes, les chances de survie ne sont plus que de 10% à 20%. L'utilisation des DEA est sûre et très simple. Aucune erreur n'est possible. Une information au public sera dispensée ainsi que la possibilité d'effectuer une formation complète sur les 1^{er} secours. L'action rapide lors des crises cardiaques permettra de limiter les séquelles longues et pénibles contribuant ainsi, modestement, à la diminution des coûts de la santé notamment.

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions : www.ps-ge.ch/vernier
Solidaires passionnément et responsables !
Parti Socialiste de Vernier

p.a. Monique Bussien, Présidente, rte de l'Usine-à-Gaz 17, 1219 Aire

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Pour un débat constructif au sein du Conseil municipal

La lecture de l'article édité en février par les Libéraux a bien amusé les Vert-es: ils ont constaté qu'à leur insu, un nouveau parti semblait être né de la plume de la rédactrice: « les écologistes démocrates-chrétiens ». Une virgule en moins, et le paysage politique de Vernier est changé! Ou serait-ce prémonitoire, dans l'esprit de leurs détracteurs?

Les Vert-e-s ne votent pas « la tête dans le sac », mais à la suite d'une réflexion pondérée, et selon leurs convictions qui visent au respect de l'esprit démocratique, et à l'intégration de toutes et tous les habitant-e-s de Vernier au développement durable de la commune. Ces valeurs rejoignent le plus souvent celles de l'Alternative, mais aussi, parfois, celles d'autres membres des partis modérés. **La liberté démocratique, joyau de notre système politique, nous autorise à opérer des choix selon notre conscience.**

Les Vert-e-s déplorent que certains partis tendent à développer un type de médiatisation relevant plus du dénigrement et de l'insulte que du débat politique. Tant lors des séances du Conseil municipal que dans des articles parus dans le Vernier-Actualités. Ils/elles refusent et refuseront toujours d'entrer dans ce jeu pervers, persuadés que **la confiance que leur ont accordée les électrices et électeurs mérite mieux** que ce combat stérile. Cette « mode » infiniment

néfaste à l'image des élu-es auprès des électeurs et habitants, est contre-productive sur le plan de l'action politique. Tout comme l'immobilisme et le catastrophisme choisis par la droite ultra pour défendre ses positions négativistes.

Réalisations, projets, et priorités des Vert-e-s

(liste non exhaustive)

1) La motion (M 252-05.12) **pour l'utilisation de matériaux et de procédés de construction respectueux de l'environnement**, présentée conjointement par un Vert et un Radical, a été acceptée par le CM à l'unanimité;

2) **FMCV: Sous l'impulsion des Verts, dont 2 membres siègent à son Conseil d'administration**, la FMCV privilégie une politique volontariste de gestion des énergies dans les immeubles dont elle a la gestion (la consommation d'énergie thermique et d'eau ont baissé de 10 à 15%). D'autre part, **100 logements de Haute Qualité Energétique** seront prochainement proposés à la population verniolane;

3) Le **postulat vert** PO 212A- 05.06 a été accepté à l'unanimité par le CM. Les options préférentielles de ce projet (entre autres **adaptation des trajets piétonniers, des carrefours et des lieux publics aux besoins des personnes handicapées, des familles et des seniors**) seront intégrées au Plan Directeur Communal en cours

de remaniement. **Les Verte-s** en suivront activement le processus de mise en application.

4) Le CM a accepté la M133A - 04.10 **proposée par les Verts, «s'opposant énergiquement au transfert des charges [de l'OCPA] incombant au Canton vers la Commune de Vernier, »**. Cette motion a eu un effet de cascade sur d'autres communes genevoises;

5) **Châtelaine: avancement des travaux de modération du trafic** (av. de Châtelaine, ch. de Maisonneuve, av. de Crozet); **création d'une vraie place de village** autour du nouveau Centre administratif et social de quartier ;

6) **Identification des désirs et besoins des Verniolan-es** (notamment projet PS-Verts-AdG « pour un nouveau media de proximité »).

Que toutes celles et ceux qui veulent bâtir un avenir meilleur nous rejoignent!

Il n'est pas nécessaire d'avoir la nationalité suisse pour être membre d'un groupe politique, et à Vernier, **les étrangers de 18 ans révolus au bénéfice d'un permis de séjour depuis 8 ans peuvent aussi voter!**

Changer les choses, c'est possible. Il suffit d'y travailler positivement!

Contact: Andrée Dall'Aglio
Conseillère municipale écologiste
022-797 57 37 ; verte.ada@bluewin.ch

L'Echo de Vernier présente en mars

«La Grande Roue» de Vaclav Havel

Les personnages

Certains acteurs n'interprètent qu'un seul personnage. Ce qui ne les empêche pas de nous faire douter de leur identité.

Maxence, dit Max (Joël PETOUD) : c'est peut-être une sorte de héros romantique, grand connaisseur de la gent féminine mais manipulé par les femmes. Mais n'est-il pas plutôt un chef de gang montant en puissance et semant la confusion dans le milieu des tenants de la corruption ?

Vollard (Jean-Luc PELLET) : honnête lieutenant d'un pouvoir tout puissant, soumis et fonctionnaire ou patron d'un gang ayant mis la police dans sa poche ?

Tourmakoff (Albert MORARD) : représentant de la loi, implacable, retors ou tyran tout puissant, dominant suprême ?

Fauche (Jimmy AMMANN) : le seul type honnête de l'histoire. Voleur d'une habileté redoutable, il refuse toute compromission et le paie de sa vie.

Diane (Marilou BESSON) : tenancière de maison close, fine connaisseuse du pouvoir du beau sexe sur les hommes, on se demande bien pour qui elle travaille : le pouvoir ? l'argent ? la pègre ?

D'autres comédiens incarnent carrément deux rôles. Une face visible et l'autre cachée, ambiguïté de l'individu, duplicité du personnage, insais-

sissable, tel Janus, le dieu romain aux deux visages.

Roseline-Venus (Maud MERMOUD) : est-ce une jeune fille ingénue et candide, la petite fi-fille à son papa ou une amante perverse dont on ne sait si elle veut la perte ou le salut de Max ?

Lucie-Estelle (Patricia PICCHIOTTINO) : c'est la fille des Tourmakoff. Est-ce pour servir son père qu'elle va jusqu'à épouser Max ? L'aime-t-elle vraiment ? N'est-elle pas plutôt cette débauchée qui ne cesse de trahir son amant ?

Mme Vollard-Mme Tourmakoff (Nicole GOOD) : épouse d'un seul homme ou femme cherchant à s'acoquiner avec le premier mal venu ?

Jules-Georges (Roger DÉLEZ) et **Marcel-Gaston** (Philippe FLUCK) : agents doubles? Flics ou voyous? Espions ou indics? Bien malin qui peut le dire. Même à la fin du spectacle

Gladys-Ingrid (Marion VOISIN) : une fille de joie en vaut-elle une autre ? L'intellectuelle du «salon» est-elle préférable à la démarcheuse à domicile ?

Le policier (Alain Rameau) : homme passe-partout, obéissant, invisible, indispensable.

Nous vous attendons au théâtre du 10 au 31 mars 2006.

Albert MORARD

Infos Pratiques :

Les représentations ont lieu à l'aula de l'école des Ranches, 1214 Vernier.

Du 10 au 31 mars 2006, les mardis, vendredis et samedis à 20h15, les mercredis à 19h et les dimanches à 17h.

Buffet des 19h (les mercredis après le spectacle).

Billets en vente au Stand Info Balaxert, réservations possibles au 022 794 87 83 (répondeur).

Cours de sauveteurs

Les samaritains de Vernier organisent un **cours de sauveteurs** (obligatoire pour le permis de conduire)

En 1 WEEK-END

Les 17 et 18 mars 2006

au Bâtiment de Sécurité de Vernier
Via Monnet 3 - 1214 Vernier

Prix : CHF 99.-

Le TCS rembourse CHF 35.- à ses membres

Informations et inscriptions

Tél. 022 827 37 57

du lundi au vendredi de 13h à 17h

Echo des clubs d'aînés

La page se tourne !

Un autre chapitre s'ouvre sur la vie du club des Aînés de Vernier-Village. A peine les festivités de fin d'année se sont-elles estompées que déjà une ère nouvelle se brusque à nos portes. Tout d'abord, un déménagement soigneusement organisé auquel ont contribué de nombreux bénévoles qui se sont joints à la cheville ouvrière du comité. On a toujours prétendu que c'est lors d'un déménagement qu'on se rend compte de la multitude d'objets qu'il sied de collationner tout d'abord, puis replacer ensuite dans

un nouveau local. Grâce à cette bonne volonté, tout a été mené à bien, avec le concours précieux, aussi, de M. Patrick Conconi, des services techniques de la commune, le tout sous la férule de nos autorités, et malgré quelques petites imperfections rapidement surmontées (on ne peut pas tout prévoir !). Que tous soient vivement remerciés.

Ainsi, ce mercredi 1er février, la première permanence à Chauvet-Lullin, parmi les arbres baignés d'un soleil

printanier, a rencontré plein succès et nous incite à inviter tous nos membres à poursuivre cette expérience si bien entamée. C'est aussi l'occasion de lancer un appel à tous ceux qui souhaiteraient gonfler nos rangs : ils seront accueillis à bras ouverts ! Un comité satisfait de cette expérience est prêt à continuer de relever le défi d'une situation provisoire devant durer plusieurs mois.

Le secrétaire :
Claude Honegger



Le club des aînés s'installe à Chauvet-Lullin pour quelques mois, en attendant leurs nouveaux locaux

L'agenda des aînés

Café-croissants

■ **Aux Avanchets** : jeudi 9 mars 2006 de 9h à 10h30 au centre de quartier (à l'intérieur du centre commercial). Le thème de la rencontre sera : «Manque de respect, difficulté de communication : apprenons à nous parler !»

■ **Aux Libellules** : jeudi 23 mars 2006 de 9h à 10h30 au local de quartier, rte de l'Usine-à-Gaz 10.

■ **A Vernier-Village** : jeudi 6 avril 2006 de 9h à 10h30 au nouveau local du club des aînés, Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57. Seth VanBeek, animateur socioculturel à l'Abarc (Association pour un baraquement d'accueil et de rencontres communautaires) présentera un témoignage vidéo sur la situation de quelques jeunes qui sera suivi d'un débat sur les relations entre jeunes et aînés.

Renseignements : CAD, tél. 022 420 42 80 ou service social communal, tél. 022 306 06 70.

Dates à réserver

Les clubs d'aînés de la commune invitent tous les retraités à réserver les dates suivantes :

■ Mercredi 15 mars à 14h pour le tournoi de jass au club des aînés de Châtelaïne-Balexert.

■ Mercredi 24 mai à 14h pour le tournoi de pétanque sur le terrain du club de pétanque de l'école de Balexert, inscription sur place.

■ Prenez déjà note que les clubs d'aînés vont organiser un thé dansant ouvert à tous les retraités, en novembre à la salle communale de Vernier-Place. La date exacte et les informations suivront en temps voulu.

■ Club de Châtelaïne-Balexert

Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaïne
Tél. 078 831 50 40
Réunions les mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15

■ Club des Libellules

Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Réunions les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Réunions les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

■ Club de Vernier-Village

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57 - 1214 Vernier
Tél. 078 684 68 55
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

42e kermesse de la paroisse St-Pie X

Les 24, 25 et 26 mars 2006 à la salle paroissiale, 2, ch. Coin-de-Terre (près du carrefour du Bouchet).
Bus 9-10-14, parking du CCBalexert

Divers stands et animations vous y attendent. Les bons repas seront vendus sur place.

Vendredi 24

Concert exceptionnel de musique d'Argentine avec l'orchestre

«Los TANGUEROS» à 20H30

Entrée libre – collecte à la sortie
Bar, buvette, et collation dès 21h45

Samedi 25

Marché de légumes, fleurs, café-croissant, carrousel
11h00 Apéritif
17h30 Ouverture des stands
Repas dès 19h00 : filets de perche à CHF 17.- et CHF 12.- (enfants); raclette à CHF 3.- la portion

Dès 21h30 Grand bal
Fermeture à 1h00

Dimanche 26

10h30 Messe des familles
11h30 Ouverture des stands
Repas dès 12h30 : lasagnes maison CHF 15.- et CHF 12.- (enfants); rôti de porc sauce champignons et sa suite CHF 18.- et CHF 15.- (enfants)
Fermeture à 18h00

Tennis de table dès 7 ans au Châtelaine CTT



Notre club, composé d'un peu plus de 75 membres, avec environ 40 licenciés, met à disposition, du lundi au vendredi, dès 19 heures :

- 2 salles avec chacune 3 tables
- 1 salle avec 1 table robot
- du matériel pour débuter mis à disposition gratuitement

Nous organisons en outre les entraînements suivants :

Pour les Jeunes (de 7 à 15 ans env.), 2 entraînements sont disponibles:

- le mardi soir de 17h30 à 19h00
- le mercredi de 15h30 à 17h

Pour les adultes, 1 entraînement est disponible:

- le mardi soir de 19h15 à 20h45 ou de 20h15 à 21 h45

Ces cours sont donnés par des entraîneurs professionnels et diplômés. De plus, le lundi soir et le mercredi soir permettent de s'entraîner librement, et ce, dès 19h.

Cotisations à l'année :

(comprenant tous les entraînements mis à disposition par le club)

- Frais d'inscription (à ne payer que la première année): CHF 40.--
- Juniors (- de 18 ans), étudiants: CHF 60.--
- Seniors (+ de 18 ans): CHF 80.--

Pour tous renseignements :

- M. Frank SOUILLER (président technique),
tél. privé: 022 793 41 94
natel: 076 302 79 77
- M. Didier PANCHAUD (responsable jeunes),
tél. : 022 345 50 23

A L'ABARC

Du 1er mars au 5 avril

A L'ABARC (rte de Vernier 151)

Le mercredi de 14h à 22h (avec repas du soir)

Le samedi de 14h à 19h

Au BARAC (Via Coisson)

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 20h

Sortie de ski : samedi 18 mars
(inscription à l'ABARC)

Repas avec l'Alibi : vendredi 31 mars (à L'ABARC)

Concert : samedi 11 mars à l'ABARC de 21h à 2h, entrée CHF 10.-.

Soirée Goth-Punk II avec S-Tantale (Goth) & Tragic All Star (Punk)

Dj's set : Spookydoll (Batcave-Gothic)

Robin (Punk)
+Interstice crew (Dark Style)

Concert : samedi 1er avril à l'ABARC de 20h à 2h, entrée libre
Soirée Ethno Punk avec CHOATE KLBI MIS DEM
Les Vaches Laitières
Vix Cenovix

- Contact : 022 796 21 01 ou as.abarc@fase.ch

Le jardin Robinson du Lignon brûle le bonhomme hiver

Venez nombreux pour fêter la fin de l'hiver, et accueillir le printemps comme il se doit.

Le **Jardin Robinson du Lignon** vous invite à venir nous aider à brûler le bonhomme d'hiver, autour de diverses animations...

le vendredi 24 mars dès 16h30

Traditionnel goûter pour tous les enfants, puis Le bonhomme d'hiver prendra feu, entouré de divers stands qui vous serviront à manger et à boire à volonté.

Petit rappel des horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h.
Tous les mercredis de 9h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-).
Tous les samedi de 13h à 18h.
Ainsi que durant toutes les vacances de 9h à 18h accueil libre avec un repas (CHF 5.-).

Contact et info : 022 796 70 66



The Little White Horse : anglais pour les petits de 3 à 5 ans

Dès trois ans apprend l'anglais en petits groupes en t'amusant avec des comptines, des bricolages, des jeux de rôle...

Découvre la langue par les sons rigolos et la pratique plutôt que la grammaire.

Les cours se dérouleront en anglais. Ta maman peut partir ou rester,

boire une tasse de thé, lire des magazines anglais et même participer aux cours.

L'enseignante, Natacha Vaezi, est diplômée de Cambridge et titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées, mais surtout maman d'origine britannique ayant déjà pratiqué les bouts'chous en anglais.

Tarifs : la leçon CHF 25.- , l'année CHF 700.- (33 leçons hors période vacances scolaires)

Lieu des cours : Le Cheval Blanc, rue du Village 74 bis, 1214 Vernier, tél. 022 341 18 28

Horaires: mercredis et samedis matins 8h30-9h30, 9h30-10h30, 10h30-11h30.

3e édition du camp Musicool de l'Avenir accordéoniste

En juillet 2006, aura lieu la 3e édition du Camp Musicool.

Organisé par les deux directeurs de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, Daniel CLOUX et Sylvie BOSSI, il est renforcé cette année par le batteur officiel de l'Avenir accordéoniste, Thierry PALEY.

Ouvert à tous les musiciens entre 10 et 17 ans, quel que soit leur instrument, il comportera 2 facettes:

- les matins : travail en orchestres, cours de percussion...
- les après-midi : activités sportives (acrobranche, canoë-kayak, équitation, tir à l'arc, escalade)

Le but de cette semaine (du 23 au 29 juillet), est de se retrouver entre mu-

siciens venant d'horizons différents autour d'un projet commun : travailler tous ensemble des pièces inédites en vue du concert clôturant le camp, tout en se faisant plaisir et en s'éclatant dans le sport !

Les inscriptions pour ce camp sont ouvertes depuis janvier et il reste 12 places ! Si vous êtes intéressés : inscrivez-vous très vite !

Info : hébergement en pension complète au Chalet de la Haute Joux, Massif du Jura, France; travail musical encadré par des professeurs de musique diplômés; activités sportives données par des moniteurs diplômés d'Etat; soirées animées par les animateurs du centre de vacance.

Prix : CHF 500.- tout compris.

Inscription : Sylvie Bossi-Pahud
Chemin de Poussy 50 - 1214 Vernier
022 782 05 89 ou 079 682 97 59
sbophd@bluewin.ch
www.baiana-split.ch

Cours d'accordéon et de solfège

Notre école de musique diffuse l'enseignement de l'accordéon et du solfège depuis 1974.

Actuellement, 4 professeurs y enseignent, donnant toutes les semaines des cours à une cinquantaine d'élèves entre 5 et 75 ans !

L'enseignement comporte l'étude de l'accordéon chromatique à basses standards (danses, folklores, jazz...) et/ou à basses barytons (baroque, classique, contemporain...), ainsi

que du solfège théorique et pratique. Les élèves se produisent en public lors des 3 auditions et du Concert de Noël, et ont la possibilité de faire partie d'un des 4 orchestres de l'Avenir de Châtelaine.

Il est tout à fait possible d'assister à un cours... Contactez-nous !!

- 34 leçons par année: CHF 90.- par mensualité (10 mensualités/an)
- Taxe d'inscription: CHF 50.-

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE

Présidence, direction école :
Sylvie Bossi-Pahud
Direction des orchestres :
Daniel Cloux, tél. 021 825 40 09
ou 078 744 50 71
www.baiana-split.ch

**Avec Leasing-Raiffeisen,
vous êtes sur la bonne voie.**

**Offre de printemps
jusqu'au 30 avril 2006
4,9%**

Ouvrons la voie

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Route de Vernier 184

1214 Vernier

Téléphone 022 930 91 91



Taux d'intérêt nominal. Vous pouvez calculer les coûts à l'adresse www.raiffeisen-leasing.ch. Offre valable jusqu'au 30 avril 2006.
Raiffeisen Leasing n'accorde aucun financement susceptible d'entraîner le surendettement du client.

Participez au Vide Grenier

Faites le vide de vos caves, de vos garages, de vos réduits... et venez vendre vos trouvailles **au Vide Grenier qui aura lieu pendant « La fête au Village »**

3x2 mètres sera de CHF 25.- (1 table et 1 banc compris)

- le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2006
- une confirmation d'inscription et

des informations complémentaires suivront par courrier mi-avril

Organisateur du vide grenier : l'association Les Z'ateliers

le samedi 27 mai 2006 de 12h à 18h

(possibilité de rester jusqu'à 20h) dans le centre du village de Vernier

- les places de vendeurs seront réservées aux habitants de la Commune de Vernier ainsi qu'aux membres des deux associations organisant la fête
- les professionnels, brocanteurs et antiquaires, les enfants non accompagnés ainsi que les stands de boissons ou de nourriture ne seront pas acceptés
- le nombre de places sera limité et aucune inscription ne sera prise sur place
- le prix de l'emplacement d'environ



Vide Grenier 2005 : après la pluie, le beau temps... pour une fête réussie !



Bulletin d'inscription - Vide grenier du 27 mai 2006

Nom : Prénom :

Adresse complète :

N° postal Localité :

Tél. : E-mail :

- Je souhaite participer au Vide Grenier du samedi 27 mai 2006 en tant que vendeur
- Je rangerai mon stand à 18h à 20h
- Je suis membre des Z'ateliers
- Je suis membre d'une association organisatrice de la fête Laquelle ?

Date et signature :

Adresse pour envoi : Les Z'ateliers , 24 ch. de Poussy, 1214 Vernier / délai 31.03.2006



Venez faire la fête et soutenir la paroisse catholique de Vernier

Notre paroisse organise une nouvelle fois sa kermesse afin de mettre un peu de beurre dans les épinards. Elle aura lieu les **vendredi 31 mars, samedi 1er et dimanche 2 avril 2006** à la salle communale de Vernier-Place avec le programme suivant :

Vendredi

Dès 19h30 **repas** : fondue ou assiette froide; adultes CHF 15.-, enfants de moins de 12 ans CHF 10.-.

Comme l'an passé, la soirée sera animée par «**Les Amies du Léman**»

Samedi

Dès 15h ouverture des divers stands pour le plus grand bonheur de tous.

Dès 18h soirée musicale animée par le **Jazz band «Old Timer»**.

Dès 19h30 **repas** : spaghettis à la bolognaise ou al pesto - salade; adultes CHF 15.-, enfants de moins de 12 ans CHF 10.-.

Dimanche

10h **messe** dominicale dans la salle de Vernier-Place. Elle sera suivie d'un apéritif animé par «**Les Joyeux Retraités**».

Dès 12h30 **repas** : duo de terrines sur un lit de salade, rôti de porc à la broche (cuit sur place), purée, petits pois, carottes; adultes CHF 18.-, enfants de moins de 12 ans CHF 10.-. Après-midi **thé dansant** avec Olivier.

Clôture de la manifestation à 17h.

Un panier sera déposé au fond de l'église pour récolter les lots pour la brocante.

SOS : Nous avons encore besoin de bénévoles pour les différents stands. Vous pouvez vous adresser à Marie Darbellay (tél. 022 341 09 51).

En cas d'absence, un message peut être laissé sur son répondeur.

Le président du comité
François Bonnamour

Gymnastique seniors : les bienfaits du mouvement à tout âge

La **Gymnastique Seniors Genève** est présente dans votre quartier et se réjouit de compter parmi ses membres bon nombre de Verniolans mais il y a encore bien de la place pour vous: venez donc nous rejoindre dans l'un ou l'autre de nos cours ! Monitrice ou moniteur et gymnastes vous accueilleront avec plaisir.

«Gymnastique active de bien-être»

- les lundis à 16h30 dans la salle de gym de l'école de Châtelaine
- les mardis à 14h15 dans la salle

de paroisse de St-Pie X au Bouchet

- les mardis à 14h 15 dans les locaux du Club des aînés du Lignon (av. du Lignon 53) ou
- les mardis à 16h30 dans la salle de gym de l'école des Ranches (rue du village 4)

Vous pouvez également bouger de façon plus douce dans un cours de «**gymnastique mobilité et plaisir**»

- le lundi 10h00 au rez-de-chaussée du 16 Grand-Bay ou
- le vendredi à 9h45 dans les locaux

du Club des aînés du Lignon (av. du Lignon 53).

Vous y découvrirez ou redécouvrirez plaisir et bienfait du mouvement pratiqué dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à participer à une **leçon d'essai** pour vous convaincre.

Renseignements et inscriptions
Gymnastique Seniors Genève
022 345 06 77 le matin

Le quartier des Libellules marque une volonté de changement

Ponctuellement, des révélations médiatiques sur différents faits divers ont marqués les esprits et ont contribué à dévaloriser ce quartier.

En 2005 grâce à la volonté d'habitants du quartier, de la Commune de Vernier, de la Fondation Emile Dupond et de travailleurs sociaux, une nouvelle dynamique sociale s'est mise en place.

Cette impulsion a pris forme avec « les Ateliers de l'Avenir » en mars 2005 et par la suite avec « les Assises des Libellules » au mois de mai suivant. A cette occasion six projets ont vu le jour.

Les objectifs poursuivis visent à l'amélioration de la qualité de vie sur le quartier des Libellules, autour d'actions communes en apprenant à être et faire ensemble.

Ces projets sont ceux des habitants, toutefois, selon leur contenu, ils seront conduits par les partenaires possédant les atouts et les compétences indispensables quand à leur suivi et leur réalisation.

Les habitants auront à charge deux projets, « le conseil d'immeuble », et « le groupe de Faits en fêtes ».

Le suivi des quatre autres projets par les habitants se fera au travers d'un groupe Forum, et d'un groupe de

pilotage, constitué de représentants des différents partenaires que sont la commune, La fondation Emile Dupond, des habitants et des travailleurs sociaux.

Aujourd'hui le Groupe « de Faits en fêtes » vous fait part de ces premières actions, en vous invitant à participer aux changements au travers du texte qui suit.



Fête des Châtaignes

En ce dimanche pluvieux du 4 décembre, la châtaigne était « la reine des Libellules », puisque le groupe de « Faits en Fêtes » du quartier, organisait la 1^{ère} édition de la « Fête des Châtaignes ».

Pendant que dehors grillaient les châtaignes, à l'intérieur du Centre de Quartier, les habitants faisaient honneur au buffet canadien, que chacun avait garni de ses spécialités, et savouraient la bonne soupe aux légumes offerte et préparée par l'Association du quartier et des habitants des Libellules.



L'ambiance était animée par la bonne humeur et la musique, tandis que sur écran, défilait une rétrospective de l'histoire des « Libellules », alimentée par des photos de quelques anciens « Libelluliens ».

Nous tenons à remercier la Commune pour sa participation et son soutien, les bénévoles qui ont bien œuvré à l'organisation de cette manifestation, à la décoration et au rangement du centre. Merci également à Marianne Amy, pour sa belle prestation à la flûte traversière, et aux participants (une soixantaine) pour leur présence et leurs encouragements à rééditer cette fête saisonnière en novembre 2006.

Rencontre-Raclette

Le dimanche 22 janvier, une délicieuse odeur de fromage chaud, fondant et grillé, avait envahi joyeusement le Centre de Quartier des Libellules.

Des habitants de plusieurs nationalités s'étaient réunis autour de ce plat typiquement Suisse, pour partager, ensemble, une journée conviviale et chaleureuse.

Moment d'échange qui sera suivi d'autres rencontres, pour partager d'autres saveurs du Monde. Les Libellules poursuivent leur envol...

Anne-Lise Douet



Création d'un atelier-chorale

Prévu dès le mois de mars à la maison du village, rue du Village 22, 1214 Vernier
Tous les jeudis de 14h30 à 16h

Formation d'un petit cœur de dames, répertoire varié, profane et religieux, accessible à toutes.

Vous aimez chanter ?
Venez nous rejoindre !

Renseignements Lily Geissbuhler,
tél. 022 341 44 43

A la MACAV

Du 6 mars au 1er avril 2006
«Des arbres et des couleurs»
Anne Reccoursier
Aquarelles

Rue du Village 48, 1214 Vernier
Ouverture : lun-mer 14h30-17h30
jeu-sa 9h-11h30 et 14h30-17h30

Vous cherchez des habits «chic, cool et pas cher»

Pour dames, demoiselles, ados, enfants et bébés.

Alors venez nous trouver tous les **mardis de 14h à 17h** (1^{er} mardi du mois de 14h à 19h) à la bourse aux vêtements de Vernier-village.

Local dans l'école de Vernier-place.
Tél. 079/443.57.50

Association des locataires du Lignon

L'ALL vous souhaite une très bonne année 2006 et espère pouvoir continuer à vous apporter son aide en cas de besoin.

La permanence de l'ALL à lieu chaque 1^{er} lundi du mois de 18h à 19h au Centre Social, av. du Lignon 78, 4^e étage.

L'AG qui a eu lieu le 22 novembre 2005 a été intéressante tant par les

interventions de nos invités que par vos différentes remarques et questions dont nous suivons le bon déroulement des affaires en cours.

Les locataires qui désirent obtenir le PV de l'assemblée peuvent le demander à Mme G. Zanone, présidente au 022 796 05 51 ou à Mme E. Lutzelschwab, secrétaire au 022 796 66 57. Nous vous le ferons alors parvenir.

Nous vous rappelons également que si vous êtes motivés pour rejoindre notre comité, nous vous accueillerons avec plaisir."

Vous pouvez aussi nous écrire :
ALL - BP 32 - 1219 LE LIGNON

Le Comité

Petites annonces - à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Cause déménagement, à prendre sur place uniquement : armoire toute vitrée blanche CHF 50.-; congélateur Beko 4* 5 compartiments CHF 250.-; armoire 220x 210 CHF 250.-, lit avec sommier et matelas CHF 100.-, table de chevet CHF 30.-, bureau 120 x 55 CHF 80.-; armoire à chaussures CHF 30.-, tv Philips 34cm CHF 80.-; machine à café Contessa de Koenig CHF 90.-; appareil photo Coolpix 990 3xZoom 3.34 Megapixels

CHF 150.-; canapé 1 pl. bleu (un peu usagé) CHF 30.-; divers articles de fitness; ficus benjamina 2m x 1.20 CHF 50.-; cerisier nain CHF 60.-; pêcher nain CHF 60.-. Le tout en très bon état. Tél. 079 470 07 18 ou 022 341 67 51 (le soir)

Emploi

■ Dame retraitée d'une banque, cherche travail de secrétariat ou travaux de bureau, temps partiel ou autre. Tél. 022 341 09 46.

Garde d'enfants

■ Maman de jour agréée cherche enfants à garder quartier de Vernier-Village, à plein temps ou enfants scolarisés. Tél. 079 359 04 16.

Perdu

■ Sac de soirée noir avec perles sur un côté, contenant jouets de petite fille. Oriane vous serait très reconnaissante de le lui rapporter. Contacter ses parents au 022 341 25 72.

Trouvé

■ Dans mon jardin une bague alliance avec inscription «Marianne 21.3.65». Tél. 022 341 01 62.

Vacances

■ Famille cherche appartement en Sardaigne, période juin-juillet, max. CHF 800.- par semaine. Tél. 022 341 25 72.

En mars à la Maison du quartier de Vernier-Village, l'Alibi

Tous les mardis midi, présence de l'équipe d'animation lors des repas du GIAP dans les écoles de Vernier-Village.

■ **Vendredi 3 mars** : repas de midi au cycle du Renard, L'ALIBI cuisine ! Inscription sur place jusqu'au jeudi, prix CHF 3.-.

■ **Mercredi 8 mars** : atelier construction du bonhomme hiver et DÉBUT DU JARDIN !

■ **Vendredi 10 mars** : sortie cinéma de 18h à 22h (sur inscription, nous déciderons d'un film adapté à l'âge et aux intérêts des participants)

■ **Mercredi 15 mars** : atelier peinture sur porcelaine et construction du bonhomme hiver

■ **Vendredi 17 mars** : repas de midi au cycle du Renard

■ **Samedi 18 mars** : sortie grimpe (sur inscription, à retirer à l'Alibi et à rendre jusqu'au jeudi 16 mars à 18h)

■ **Mercredi 22 mars** : confection du goûter et feu du bonhomme hiver.

■ **Mercredi 29 mars** : sortie au bord du lac de 13h30 à 17h30, patins, trottinettes et marcheurs bienvenus ! (l'Alibi reste ouvert de 10h à 18h)

■ **Jeudi 30 mars** : ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION POUR LA MAISON DE QUARTIER DE VERNIER. La présence de tous les gens intéressés par l'Alibi est souhaitée et souhaitable ! Rendez-vous à 20h. Pour nous soutenir, vous engager, se rencontrer !!!

■ **Vendredi 31 mars** : repas du BARACLIBI à l'ABARC.

ATTENTION : nous préparons le programme des mois d'avril, mai et juin... N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos envies !!!

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info: 022 341 04 08 ou mq.vernier@fase.ch

L'Alibi a besoin de votre aide

Comme vous le savez, l'Alibi accueille les jeunes de 10 à 15 ans durant leur temps libre.

La Maison de quartier participe également aux fêtes du village ainsi que mille et une autres choses.

Mais derrière tout cela, il y a une association avec un petit comité... si petit qu'il s'épuise.

C'est urgent !

Nous avons besoin de votre aide !

Mais comment ?

Vous venez dynamiser le comité qui se réunit une fois par mois, ou alors vous vous proposer pour aider occasionnellement à l'organisation de certaines manifestations.

Où ça ?

A deux pas de chez vous, au 7, chemin Champ-Claude.

Contact :

Michèle Matthey,
tél. 076 576 20 71

11-21 mars 2006

FESTIVAL JEUNESSE Vernier

Spectacles pour tous

Les Aventures de la Famille Motordu

Samedi 11 mars - 16h30
Salle des Fêtes du Lignon

20'000 lieues sous les mers

Mardi 14 mars - 19h00
Salle des Fêtes du Lignon

Andrée Kupp, montreuse et dresseuse de légumes

Mercredi 15 mars - 15h30
Salle Communale de l'École de Vernier-Place

Chasseurs de Lune

Samedi 18 mars - 16h30
Salle des Fêtes du Lignon

Nez en moins

Mardi 21 mars - 19h00
Salle des Fêtes du Lignon

Renseignements

Commune de Vernier
Service de la culture
Tél. 022 306 07 80
culture-information@vernier.ch
www.vernier.ch

Vente billets

Stand Info Balaxert
Globus-Centre Ville
À l'entrée

Tarifs

Enfant CHF 8.-
Adulte CHF 12.-
Carte gigogne CHF 3.- de réduction
sur le tarif enfant